Les subsides

- M. Tobin: J'ai écouté aujourd'hui le député de Hillsborough (M. McMillan). J'ai relevé très attentivement les termes et les expressions dont il a qualifié les Canadiens, qui selon lui sont les plus mauvais du monde, qui sont pathétiques, qui manquent d'initiative. Il a ensuite parlé de manipulation, disant que tout ce que le gouvernement savait faire, c'était de manipuler l'opinion par la publicité. Ce que je n'ai pas entendu malheureusement, et que j'attendais avec un intérêt passionné parce que moi aussi je m'inquiète du taux alarmant du chômage chez les jeunes, c'était des suggestions concrètes de la part des députés d'en face. C'est lamentable de se contenter de faire de la politique, de n'avoir que deux députés présents sur tout le caucus, de ne pas présenter de solutions concrètes.
- M. Taylor: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il y a huit députés de ce côté-ci de la Chambre.
- L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. La présidence veut bien donner la parole au député de Bow River (M. Taylor), mais pas quand il est absent de sa place.
- M. Tobin: Le député n'est pas à sa place et ne peut pas invoquer le Règlement.
- L'Orateur suppléant (M. Blaker): Le député est revenu à sa propre place et la présidence va tenir compte de ses intentions. S'il veut invoquer le Règlement, il lui sera maintenant loisible de le faire.
- M. Taylor: Monsieur l'Orateur, le député ne cesse de répéter qu'il n'y a que deux députés de ce côté-ci de la Chambre. C'est tout à fait faux. Il ne sait même pas compter jusqu'à trois. Nous avons quatre députés du parti progressiste-conservateur, et il y en a trois du Nouveau parti démocratique. Sur 150 députés, le député n'en a que huit de son côté. Il aurait intérêt à mettre de l'ordre dans sa maison avant de s'occuper de celle des autres.
- M. Tobin: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de signaler au député qu'il n'est pas fondé à invoquer le Règlement. Cette motion n'est pas de nous. Ce n'est pas nous qui cherchons à faire condamner le gouvernement. Et ce n'est pas nous qui avons proposé un débat d'urgence la semaine dernière. C'était vous, et vous aviez trois députés. Je voudrais que nous ayons un débat sérieux aujourd'hui, et non d'innommables rappels au Règlement.
- L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Malheureusement, en plus de tous les autres risques qui se posent pour celui qui occupe le fauteuil, je n'ai pas de boule de cristal qui me permette de savoir si un rappel au Règlement est innommable ou non avant de l'avoir entendu.
- M. Thacker: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Nous avons attendu 30 minutes aujourd'hui l'arrivée des députés libéraux au comité permanent de l'agriculture. Tous les membres conservateurs et néo-démocrates étaient là, mais il n'y avait pas un seul libéral.

Des voix: Oh, oh!

- M. Tobin: Je voudrais dire quelque chose.
- M. Taylor: Si le député disait quelque chose, nous ne serions pas obligés d'invoquer le Règlement.
 - M. Paproski: J'invoque le Règlement.
- L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Je tiens à signaler que la présidence décidera assez rapidement si le député à raison d'invoquer le Règlement ou non.

- M. Paproski: Monsieur l'Orateur, je tiens à mentionner, et je pense que vous devriez le signaler à la Chambre, que quatre comités se réunissent cet après-midi, en l'occurrence le comité permanent de l'agriculture, le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques et le comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien.
- M. Tobin: Ce n'est pas une raison pour invoquer le Règlement, monsieur l'Orateur.
- L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Je prierais le député d'en venir à son rappel au Règlement le plus rapidement possible.
- M. Paproski: Monsieur l'Orateur, en signalant qu'il n'y avait que quelques députés à la Chambre, le député nous a fait des reproches au sujet du nombre de députés présents, ce qu'il ne devrait pas faire, à mon avis. Vous êtes le premier de nous tous à la Chambre, monsieur l'Orateur, et vous devriez pouvoir dire à ceux qui nous regardent à la télévision où exactement sont les députés. Premièrement, le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) ne devrait pas faire de remarque sur le nombre de députés qu'il y a à la Chambre. Deuxièmement, je vous demanderais de dire à ceux qui regardent nos délibérations à la télévision que d'autres députés travaillent ailleurs qu'à la Chambre.
- L'Orateur suppléant (M. Blaker): Je suis ravi d'entendre que le député pense que le rôle de la présidence doit comprendre celui d'animateur pour une émission de télévision. Je pense cependant que c'est un rôle que j'aurais tort d'assumer.
- M. Tobin: Monsieur l'Orateur, nos vis-à-vis s'efforcent de m'enlever le temps que je voudrais consacrer aujourd'hui à parler des réalisations du gouvernement sans chercher à faire du capital politique. Je pense qu'il convient bien que la télévision puisse montrer comment on peut faire perdre toute une journée à la Chambre, qu'il s'agisse d'un débat d'urgence sur le Programme énergétique national auquel aucun d'entre eux n'a assisté...
- M. Paproski: Vous pouvez bien dire cela, mais ne parlez pas du nombre de députés présents!
- M. Tobin: ... ou qu'il s'agisse d'une motion d'opposition dont les auteurs ne sont même pas présents à la Chambre. Je pense que le public canadien doit voir ce qui se passe. Si la situation des jeunes en chômage nous préoccupe vraiment, les députés eux-mêmes devraient se mettre à l'œuvre.
- M. Taylor: Combien de fois êtes-vous présent à la Chambre?
- M. Tobin: Vous avez présenté la motion, pas nous. Nous sommes ici poiur vous donner la réplique.
- M. Taylor: Combien de fois êtes-vous présent à la Chambre?
- M. Tobin: Et, aujourd'hui, vous n'avez pas présenté une seule proposition concrète.

J'ai fait partie du groupe de travail qui a consacré six ou sept mois à examiner surtout les programmes de formation et les établissements d'enseignement. Nous avons fait toute une série de recommandations. Tous les partis étaient représentés au sein de ce groupe de travail. Et je dois dire que les membres des trois partis ont fait du bon travail. Nous avons fait, je